

Magazine n°9 - Été 2023

le mag

de la
Communauté
de Communes



Xaintrie
Vallée de la Dordogne



En une !

Pôle sécurité : Top départ !

ALBUSSAC - ARGENTAT SUR DORDOGNE - AURIAC - BASSIGNAC LE BAS - BASSIGNAC LE HAUT - CAMPS ST MATHURIN LÉOBAZEL - DARAZAC - FORGÈS - GOULLES - HAUTEFAGE - LA CHAPELLE SAINT GÉRAUD - MERCOEUR - MONCEAUX SUR DORDOGNE - NEUVILLE - REYGADES - RILHAC XAINTRIE - SAINT BONNET ELVERT - SAINT BONNET LES TOURS DE MERLE - SAINT CHAMANT - SAINT CIRGUES LA LOUTRE - SAINT GENIEZ O MERLE - SAINT HILAIRE TAURIEUX - SAINT JULIEN AUX BOIS - SAINT JULIEN LE PÉLERIN - SAINT MARTIAL ENTRAYGUES - SAINT MARTIN LA MÉANNE - SAINT SYLVAIN - SAINT PRIVAT - SERVIÈRES LE CHATEAU - SEXCLES

ma vie en Xaintrie
Concentré d'énergies !

ma vie en Xaintrie

un concentré d'actions

La deuxième édition du forum des métiers réussie

Le Club d'entreprises et la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne ont organisé le 2 février dernier, pour sa deuxième édition, le Forum des métiers.

Plus de 200 élèves de 4ème et de 3ème ont découvert une cinquantaine d'entreprises locales. Cette nouvelle session, enrichie de réseaux, de professionnels et de liens, a été possible grâce à un partenariat étroit avec les établissements scolaires Simone VEIL et Jeanne d'Arc, l'académie de Limoges, et la Fondation Alix Watine pour l'éducation.

Durant toute cette journée, cette jeune génération a découvert les entreprises locales mais également le témoignage d'un pilote d'avion Boeing 777, d'une styliste et auteure culinaire, d'un dirigeant opérateur international télécom alternatif et bien d'autres...

Cette mise en lien entre les professionnels et cette nouvelle génération a permis de créer des

vocations, c'est une certitude mais également de pallier dans les années à venir au déséquilibre entre les types de postes à pourvoir localement et les formations envisagées par ces futurs professionnels en herbe.



Les podcast d'XVD

En partenariat avec la radio locale ACX, vous pouvez retrouver des interviews de la Communauté de Communes XVD. Vous pouvez retrouver toutes les émissions sur la nouvelle fréquence : 90.9 FM

Après le site Internet, la page FaceBook, la newsletter et le magazine

RETROUVEZ la Communauté de Communes
SUR LA RADIO LOCALE ACX
FM 101.2 ou sur 98.7

Votre communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne
<https://www.acx-19.fr/podcastfilter/com-com-x-vd/>

edito



Elus en juillet 2020 pour 6 ans, nous voici déjà à mi-mandat. Il me paraît important, aujourd'hui, de vous rendre compte de l'état d'avancement des engagements que nous avons pris.

Beaucoup a été fait grâce à la mobilisation de tous, en particulier des agents de l'intercommunalité que je tiens à remercier très sincèrement. Je n'oublie pas non plus mes collègues élus qui consacrent beaucoup de leur temps pour favoriser la bonne marche de notre intercommunalité et le développement de ses actions.

Au travers des nombreuses compétences qui sont les siennes (notre vidéo les revisite de manière décalée ; vous pouvez visionner en flashant le QR Code en quatrième de couverture), notre communauté de communes se veut attentive aux besoins et aspirations des habitants des 30 communes qui la composent.

Depuis 2020, nous avons eu à cœur de conduire les projets engagés sous la mandature précédente (SCoT, OPAH, pôle sécurité, maison de santé à Saint-Privat, ...) et de lancer de nouveaux projets : logements-passerelle, mise en place de la tarification incitative pour les déchets, plan « Tours de Merle 2035 », Territoire Educatif Rural, ...

Beaucoup reste à faire, bien entendu, et le contexte économique et social ne nous est pas toujours favorable. Mais notre ambition reste toujours la même : participer à faire en sorte que chaque habitant de Xaintrie Val' Dordogne vive bien.

Nicole Bardi
Présidente et Maire d'Auriac

Sommaire

Ma vie en Xaintrie	P 2
Un budget de projets	P 4
Pôle sécurité	p 6
Un nouvel espace pour les adolescents	p 9
Transport à la demande	p 10
L'eau, une richesse	p 12
Les projets des Tours	p 14
Déchets : 8 points	p 16
Petite enfance	p 18
Habitat inclusif	p 20
Fin du réseau cuivre	p 22

Mag de la Communauté de Communes
Xaintrie Val Dordogne - Été 2023
Avenue du 8 mai 1945, 19400 Argentat-
sur-Dordogne
Directeur de la publication :
Nicole Bardi
Comité de rédaction : Rodolphe Mailles,
Jean-Michel Teulière
Crédits photos : Fotolia (Couverture),
DR, la Montagne
Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Maugein Imprimeurs -
Impression PEFC - 6100 exemplaires

Un budget de projets entre rigueur et prudence

La Communauté de Communes a présenté ses budgets pour l'année 2023 lors du conseil communautaire du 13 avril dernier. Rencontre avec Laurence Dumas, vice-présidente déléguée aux ressources, pour évoquer avec nous les principaux points.

En 2023, la communauté de communes, c'est un budget consolidé de plus de 20 millions d'euros, réparti sur 5 budgets : le budget principal mais également les budgets « déchets », « Tours de Merle », « action sociale » (CIAS) et « EHPAD à Saint-Privat ».

La gestion budgétaire rigoureuse des exercices précédents permet à la collectivité de porter un budget 2023 empreint de projets. Une bonne nouvelle qui a offert un cadre plus serein pour valider le budget de cette année, malgré un contexte économique incertain.

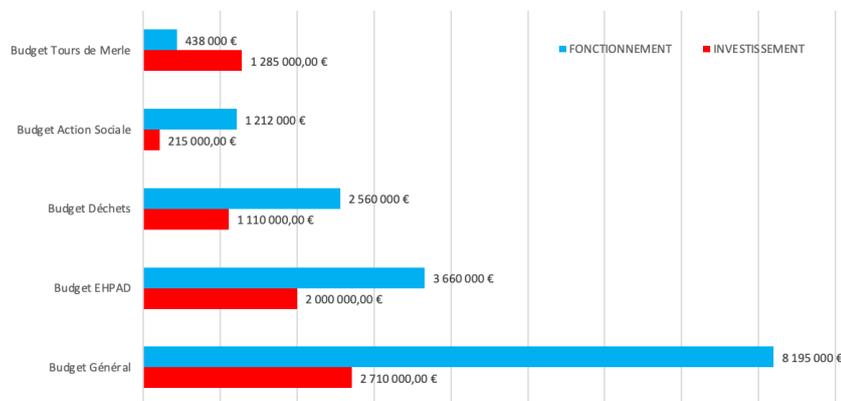
1. Des recettes en moins

La communauté de communes subit, en 2023, des décisions nationales ayant des conséquences importantes sur ses recettes. La fiscalité économique représente 80 % du produit de la fiscalité perçue par l'intercommunalité. Alors quand le Parlement décide de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et que la compensation octroyée par l'Etat ne couvre que 90 % des recettes perçues antérieurement, les motifs d'inquiétude sont importants.

Pour autant, la communauté de communes n'entend pas faire peser sur les ménages ces pertes de recettes. Au contraire, l'intercommunalité poursuivra en 2023 les projets et maintiendra un haut niveau d'investissement.

2. Une dette qui diminue

Après une phase d'endettement conséquente liée au déploiement nécessaire du « 100 % fibre », l'intercommunalité s'est engagée dans une phase de



désendettement. 2,43 millions d'euros serviront ainsi aux investissements sur le budget principal en 2023 sans recours à l'emprunt (et près de 256 000 € seront remboursés). Les budgets « déchets » et « action sociale » n'ont, quant à eux, aucune dette. Seul un emprunt de 200 000 € sera souscrit en 2023 pour le budget « Tours de Merle » (lequel ne dispose actuellement d'aucun emprunt) afin de permettre la réalisation des travaux du village d'accueil.



Laurence Dumas, Vice-Présidente déléguée aux ressources et Maire de Rilhac-Xaintrie

3. Une fiscalité ajustée

Les taux intercommunaux des taxes foncières (foncier bâti, foncier non-bâti et CFE), taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou encore la taxe GEMAPI sont maintenus en 2023.

Seule la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) augmente de 1,26 %, pour s'établir à 12 %. Après une phase de diminution (il était de 13,5 % en 2017) puis de maintien de ce taux depuis 2019 (à 11,85 %), il est aujourd'hui incontournable de procéder à cette légère augmentation afin de faire face à une explosion des dépenses : coût de l'incinération des ordures ménagères, du carburant, de la maintenance, ... Un enseignement : contenir la production de nos déchets évitera une augmentation de la fiscalité ! C'est tout le sens de la mise en place de la tarification incitative...

Les points clés du budget 2023



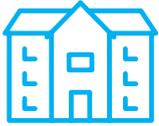
Aménagement du territoire

- Acquisitions foncières (pôle sécurité et terrain MSP Saint-Privat) : 340 000 €
- Réalisation du SCoT / PLUiH : 151 500 €



Tourisme

- Réalisation des travaux du village d'accueil des Tours de Merle : 1 140 000 €
- Aménagements à la sente aux cochons : 50 000 €
- Etude de sécurisation des accès aux cascades de Murel : 12 000 €



Bâtiments

- Réalisation du centre d'incendie et de secours à Argentaat : 170 000 € en 2023
- Réalisation du centre d'incendie et de secours à Beaulieu (pour les communes de Reygade et Bassignac le Bas défendues par ce centre) : 30 000 €
- Ameublement des logements-passerelle : 35 000 €



Environnement

- Réalisation des travaux de sectorisation et schéma directeur de l'eau : 365 000 €
- Acquisition d'un camion pour la collecte des déchets : 220 000 €
- Acquisition de matériels pour assurer la réduction des déchets (composteurs, colonnes, ...) : 700 160 €



Aides

- Subventions versées aux entreprises : 40 000 €
- Subventions versées aux associations (évènementiels) : 25 000 €
- Subventions aux propriétaires de logements (dans le cadre de l'OPAH) : 60 000 €

Des subventions pour l'organisation d'évènementiels à rayonnement communautaire

Depuis la création de Xaintrie Val' Dordogne, une enveloppe financière globale de 15 000 € de subvention était allouée chaque année aux associations organisant des évènements à rayonnement communautaire. Pour cela, l'intercommunalité s'est dotée d'un règlement permettant de déterminer l'éligibilité du demandeur. C'est ainsi que la communauté de communes est partenaire, depuis de nombreuses années, du X-Trail dans le domaine sportif ou encore de Nuage Vert dans le domaine culturel.

Au regard des nombreuses initiatives sur notre territoire et afin de favoriser leur organisation, la communauté de communes a décidé d'augmenter le budget alloué, en le portant à 25 000 €.

Par ailleurs, les associations ont désormais jusqu'au 30 octobre de chaque année pour déposer leur dossier de demande de subvention. En statuant ainsi en fin d'année, la communauté de communes permettra

aux associations de connaître suffisamment tôt le positionnement de la communauté de communes et, pour celles organisant leur évènement dans le premier semestre de l'année, de percevoir rapidement leur subvention, évitant ainsi des problèmes de trésorerie.

Pour retirer le dossier de demande de subvention :
www.xaintrie-val-dordogne.fr/aides-aux-associations



Pôle sécurité

pour plus de proximité au service des habitants



La future ex-caserne des pompiers

D'ici 2026, le Pôle sécurité devrait voir le jour. Ce projet, initié dans ses intentions en 2015 et approuvé en 2019, a mûri au fil du temps pour répondre de manière pertinente aux besoins des pompiers et gendarmes. Rencontre avec Nicole Bardi, Présidente de la communauté de communes.

Pouvez-vous nous présenter l'historique du projet du Pôle Sécurité ?

À l'origine, une demande de la part du Groupement Départemental de Gendarmerie de la Corrèze a été formulée, afin d'améliorer les conditions d'accueil, de travail et d'habitat des gendarmes. Parallèlement, un constat de même nature d'inadaptation des locaux du centre d'incendie et de secours est effectué, en lien avec le SDIS.

Au regard de cette situation, une approche commune d'implantation de ces équipements a été envisagée dès 2015, répondant à une logique de protection des biens et des personnes, sous forme d'un « Pôle Sécurité ».

Ce projet intègre une réflexion sur la situation de tels équipements qui doivent impérativement répondre à des interventions rapides sur le territoire intercommunal, et milite en faveur d'une implantation à proximité des axes maillants le territoire (RD 1120, contournement d'Argentat-sur-Dordogne). Avec plus de 650 interventions par an, les pompiers volontaires à Argentat sont très fortement sollicités. Il est donc nécessaire de leur offrir des conditions de travail optimales et attractives.



Nicole Bardi, Présidente et Maire d'Auriac

Pourquoi ce projet n'a-t-il pas vu le jour plus tôt ?

Si le projet n'a pas encore abouti alors même que les intentions sont anciennes, c'est parce qu'avant de réaliser ces constructions, plusieurs préalables ont du être levés :

- **Le foncier :** L'objectif était d'acquérir un terrain en capacité d'accueillir ces deux équipements (près d'un hectare), permettant des interventions rapides et directes sur le territoire intercommunal et présentant des caractéristiques techniques et topographiques optimales. Après un travail de repérage, l'intercommunalité a mandaté l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) pour que ce dernier assure le portage foncier et acquiert pour le compte de la communauté de communes les parcelles situées avenue Lamartine à Argentat (la route menant au parking de la réserve départementale de biodiversité). Acheté en 2021 par l'EPFNA, le terrain sera racheté par l'intercommunalité dans les prochaines semaines.

- **L'urbanisme :** Là encore, une procédure relativement longue a été entamée en 2020, visant à modifier le PLU de la commune d'Argentat et à déclarer le projet d'intérêt général. Au final, après deux enquêtes publiques ayant reçues toutes deux un avis favorable, la modification du PLU a été définitivement approuvée en septembre 2022.

- **Les maîtrises d'ouvrage :** La communauté de communes ne portera pas tous ces équipements. S'il lui appartient de construire le centre d'incendie et de secours, en lien avec le SDIS, il a fallu convaincre un partenaire pour réaliser la gendarmerie. Corrèze Habitat, comme la plupart des casernes en Corrèze, assume cette charge. En ce sens, le portage financier de cette opération n'est pas majoritairement supporté par Xaintrie Val' Dordogne. A ce projet de pôle sécurité

sur ces parcelles s'ajoute le jardin maraîcher porté par la commune d'Argentat-sur-Dordogne.

Quelles sont les modalités de mise en œuvre et les délais ?

Une fois ces prérequis levés, nous sommes passés dans une phase plus opérationnelle. La communauté de communes et Corrèze Habitat ont désigné en septembre 2022 les maîtres d'œuvre chargés des deux opérations.

À cet effet, plusieurs réunions de coordination ont été réalisées depuis, en présence notamment de l'Architecte des Bâtiments de France, du SDIS, de la gendarmerie, afin de réaliser un projet harmonieux et s'insérant dans un environnement aux multiples enjeux : voisinage d'un monument historique classé (château du Bac), proximité de la réserve départementale de biodiversité, ...

Ce qui est certain, c'est que la réalisation du pôle sécurité se fera en deux temps, en raison des contraintes internes du Ministère de l'Intérieur. Les travaux de la caserne de gendarmerie ne devraient pas débuter avant 2025.

Le Centre d'Incendie et de Secours verra donc le jour en premier. Une présentation aux pompiers volontaires été réalisée en février. Les échanges entre la communauté de communes, le SDIS, l'Architecte des Bâtiments de France et l'équipe de maîtrise d'œuvre ont également été nombreux. Pas moins de 6 projets ont été présentés avant d'aboutir à celui déposé dans le permis de construire en juin 2023, témoignant de notre préoccupation d'assurer l'insertion de ce futur centre et sa fonctionnalité. Le chantier devrait ainsi débuter.



Quelles caractéristiques présentent ces projets ?

Pour la caserne de gendarmerie, la communauté de communes a déposé sa candidature en janvier 2023 pour accueillir une « brigade mobile », c'est-à-dire une brigade se déplaçant dans les communes isolées « où l'empreinte des services publics est faible ou insuffisante ».

Ce sont ainsi 6 gendarmes supplémentaires qui pourraient s'installer à Argentat-sur-Dordogne. Dans l'hypothèse où notre candidature serait retenue, nous pourrions facilement les accueillir puisque le projet est conçu pour.

Concernant le centre d'incendie et de secours, le bâtiment sera exemplaire sur le plan environnemental. Avec le CIS à Lubersac, le CIS à Argentat sera le premier de Corrèze à produire de l'électricité à

partir de panneaux photovoltaïques pour sa propre consommation. De la même manière, des cuves de récupération des eaux pluviales seront installées pour le lavage des véhicules ou encore la réalisation des exercices. C'est un investissement de 1 335 250 € HT qui est réalisé, financé par la communauté de communes (621 150 €), le SDIS (414 100 €) et l'Etat (300 000 €).

Quels seront les bénéfices pour les habitants ?

Parce qu'il est important dans nos bourgs ruraux de maintenir une qualité des services de secours et de sécurité, parce qu'il est fondamental d'offrir à nos pompiers volontaires qui donnent de leur temps sans compter un outil de travail adéquate, et parce qu'il est souvent vital que les interventions puissent se dérouler rapidement, ce projet prend son sens et s'est réalisé en bonne intelligence collective.

Témoignage



Interview du chef de centre d'Argentat Lieutenant Aurélien Seince.

Actuellement, le centre de secours est situé en centre-ville d'Argentat, avenue Charles de Gaulle. Ce bâtiment n'est plus adapté à nos sapeurs-pompiers, à cause notamment de la vétusté des locaux et de l'absence de vestiaires : le personnel se change dans la remise derrière les véhicules que ce soit le personnel féminin ou masculin. La Caserne regroupe 38 sapeurs-pompiers volontaires, dont 10 femmes. Dans l'équipe, nous comptons 2 spécialistes « secours en milieu périlleux », 3 spécialistes « nageurs sauveteurs aquatiques », 2 infirmiers et 1 vétérinaire.

La problématique des vestiaires est importante et renforcée en hiver lorsqu'ils doivent se changer par des températures négatives. L'isolation n'est pas non plus adaptée.

Ce n'est pas tout, nous ne pouvons actuellement pas changer un véhicule par manque de hauteur.

Dans le futur centre, nous disposerons d'une parcelle



de 3000 m² de surface composée d'une partie aire de manœuvre, et plus de 500m² de bâtiment.

On y retrouvera 7 travées pour stationner les véhicules. Sur Argentat, la caserne dispose de 3 véhicules incendies, dont un qui a également la spécificité secours routier, deux ambulances, un aéroglisseur et en tout, nous disposons de 8 véhicules. Dans ce futur espace, nous disposerons d'une partie administrative avec deux bureaux, une salle de réunion et un espace de vie pour les

sapeurs-pompiers volontaires, des vestiaires et d'un standard pour gérer les demandes de secours.

Avec plus de 656 interventions en 2022, soit en moyenne deux par jour, les pompiers sont tous volontaires et exercent une activité professionnelle. Ce nouvel espace nous permettra de travailler dans des conditions optimales pour répondre aux besoins de la population du territoire.

L'équipe s'est dernièrement renforcée avec des profils et des âges différents. Car être sapeur pompier, c'est s'engager pour son territoire et ses habitants. Et nous cherchons toujours à renforcer les effectifs.

Un nouvel espace pour les adolescents



Jeunes de l'espace

Avec une ouverture prévue le 7 juillet, les anciens locaux de la MSA, avenue du 11 novembre à Argentat-sur-Dordogne accueilleront l'espace jeune animé par Laetitia Nourry de l'IFAC (association mandatée par l'intercommunalité pour gérer les centres de loisirs). Un nouveau service orienté dans un premier temps vers les 11-14 ans qui devra évoluer avec eux. On vous explique.



C'est une offre qui n'existait pas encore sur le territoire. Un espace jeune sera ouvert les mercredis et samedis après-midi et les vendredis soirs et durant toutes les vacances scolaires de 8h à 18h, hors sorties et animations en soirée. Son objectif : permettre aux jeunes adolescents de trouver un lieu pour se construire, créer, se développer, s'instruire et surtout un lieu pour partager. Sous la houlette de Laetitia Nourry, 32 ans, formée à l'animation nature et originaire du Lot, le programme est riche. « Ce programme n'est absolument pas arrêté, confie cette dernière. Ce sont des animations de lancement qui pourront évoluer en fonction des besoins et des envies des jeunes. Car c'est toute l'originalité de ce service : que les jeunes puissent s'impliquer et gagner en autonomie. À terme, le lieu entend cibler les jeunes jusqu'à 25 ans.

Un lieu ressource

Animé par Laetitia et un futur collègue, le lieu offrira plusieurs espaces : une grande salle accueillera un espace bibliothèque, un espace jeu doté d'un écran, d'une console de jeux et d'un babyfoot ainsi qu'un ensemble de jeux d'extérieur. Une petite salle à côté

proposera des ordinateurs. Cet espace sera dédié aux besoins des jeunes : rédaction de cv et lettres de motivation, rapports de stage, recherche de jobs d'été...

Enfin, un petit espace extérieur qui sera à imaginer par les jeunes. « On pourra y trouver du mobilier extérieur construit avec des palettes, une table de ping-pong, un barbecue, etc.

Un programme estival déjà bien chargé

Dès cet été, l'espace sera ouvert sauf les trois premières semaines du mois d'août. Une soirée veillée à thème sera organisée, certainement les jeudis soir tout comme une sortie piscine par semaine. Il s'agira aussi de s'approprier les lieux. Pour cela un graphiste viendra pour décorer les murs et des ateliers mobiliers extérieurs seront créés avec les jeunes.

Dès la réouverture, des sorties en journée seront proposées pour se rendre au Festival d'Arts de rue d'Aurillac. Egalement deux mini-camps seront proposés du 9 au 20 juillet dans le Quercy. 12 jours d'aventures à marcher, de bivouac en bivouac, le sac sur le dos, la carte et la boussole à la main pour apprendre à créer son itinéraire, s'orienter, monter un campement... Un second camp «aventures ados» à destination des 10-13 ans et d'une durée de 10 jours sera également proposé du 24 juillet au 2 août.

En pratique : le montant de l'adhésion est de 10€ par an. Rens : 06 80 64 39 07 / laetitia.nourry@utso.ifac.asso.fr

Cet été, profitez du transport à la demande entre Argentat-Beaulieu



Transport à la demande

Le transport à la demande estival Argentat – Beaulieu est peu connu des habitants, mais il existe depuis 15 ans. Il était organisé, jusqu’en 2022, par la Région Nouvelle-Aquitaine. En 2023, les communautés de communes Xaintrie Val’ Dordogne et Midi-Corrézien reprennent ce service et veulent le faire savoir pour que cette ligne soit plus connue et encore plus utilisée.

D’une longueur de 26 kilomètres, elle propose 11 arrêts du début du mois de juillet à fin du mois d’août ! Insolite et méconnue, elle affiche cependant une fréquentation qualifiée d’élevée par la Région avec une moyenne en 2022 de 17 voyageurs par trajet.

« Nous avons pris connaissance par la Région de cette offre et des chiffres, indique Philippe Moulin.

Une offre plébiscitée par les acteurs touristiques afin de permettre aux voyageurs, principalement des touristes, de se rendre sur les lieux de loisirs (base de canoës, par exemple).

« Nous avons été surpris par les résultats qui permettent de comprendre la pertinence de cette offre, mais force est de constater son manque criant de communication : personne ne la connaît...».

Une offre à adapter aux besoins

« Nous avons donc échangé avec les élus de la communauté de communes Midi-Corrézien afin de nous accorder sur la pertinence du service et sur la répartition de ses coûts ». Car depuis que l’intercommunalité est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) en 2021, c’est à elle de décider



Philippe Moulin, Conseiller communautaire délégué à la mobilité douce - Adjoint au Maire de St Privat

de maintenir ou non ce service, donc de le financer, et, le cas échéant de l'adapter.

« Outre la nécessité de faire connaître cette offre, nous avons décidé en parallèle de réfléchir à la pertinence de l'étoffer ou le modifier pour les étés prochains. Ainsi, nous partirons à la rencontre des habitants pour savoir si l'offre est pertinente dans le cadre d'événements tels que les marchés et festivités, par exemple. Nous irons également à la rencontre des entreprises, et notamment des acteurs touristiques pour déterminer par exemple, s'il faut envisager de poursuivre la ligne jusqu'au barrage du Chastang ».

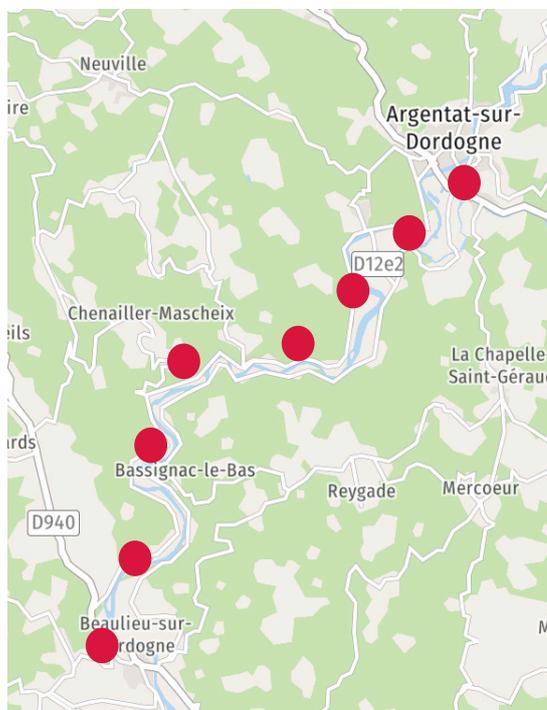
Autrement dit, en fonction des retours, les horaires, trajets et arrêts pourront être réétudiés pour optimiser et fluidifier ce transport à la demande qui est un de ceux qui fonctionne le mieux dans toute la région Nouvelle-Aquitaine.

Les arrêts : Embarcadère de Canoë Rive Gauche sur Argentat, l'ancienne Gare d'Argentat, le Chambon, Monceau Pont, Brivezac, Champagne, La Berge Ombragée, La Riviera Limousine, Piscine/VVF, Ciran (canoë), et Beaulieu Bourg.

Pratique : Réserver un transport à la demande
Par téléphone : Le service de transport à la demande

fonctionne très simplement : vous appelez la veille, vous réservez. Pour information et réservation : 0970 870 870 (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 8h à 19h).

Par internet : <https://sso.transports.nouvelle-aquitaine.fr>



Témoignage



Maxence Van Nieuwenhuysse,
gérant d'Escapade Nature

« Ce service de transport est un vrai soutien au développement de notre activité. Nous l'avons entièrement intégré à notre offre et les clients en sont plus que satisfaits. Ce service fait la différence permettant de profiter de l'escapade sur la Dordogne sans avoir à régler les problèmes logistiques.

Avec les horaires préétablis, les clients savent qu'ils peuvent

remonter avec leur canoë à une heure précise. Tout le monde s'y tient. Au-delà du plus de cette offre pour nos activités, je pense que ce trajet peut permettre aux locaux qui ne souhaitent pas prendre leur voiture, qui veulent profiter d'un marché ou d'une soirée festive afin de s'y rendre par un moyen de transport alternatif et doux. C'est l'avenir de nos territoires et une réelle opportunité à développer. Le potentiel est encore très important.»

L'eau, une richesse à protéger



Source d'eau fraîche

Depuis 2020, la communauté de communes mène un diagnostic global de ses cours d'eau et va prochainement procéder à de nombreuses actions favorisant le fonctionnement des rivières et des zones humides dont elle a la responsabilité. Une réflexion qui devient une priorité autour d'un objectif : protéger la ressource !

En pleine période de sécheresse hivernale, des zones humides restaurées participent grandement à la préservation de la qualité et de la quantité de ses eaux. Le 31 mars, le Vice-Président délégué de la transition écologique, Jean-Michel Teuillère a animé une réunion publique à La-Chapelle-Saint-Géraud, soucieux de partager et d'échanger directement avec les usagers sur la compétence communautaire GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

« Il y avait beaucoup de monde, confie Jean-Michel Teuillère, preuve que ce sujet intéresse et mobilise. Nous avons donc présenté la structuration de cette compétence sur l'ensemble des 30 communes concernées ». Et de compléter : « Le monde agricole

va bénéficier d'un important accompagnement technique et financier et sera encouragé (sur la base du volontariat) à installer des dispositifs d'abreuvement pour le bétail. Des chantiers de mise en défens des cours d'eau, des études sur les polluants aquatiques, sur la biodiversité, des effacements d'obstacles entravant les migrations des poissons, de l'entretien des berges et des boisements, des travaux de limitations et d'alerte de crues, vont être prochainement menés. »

Pour mener à bien ce projet ambitieux, une taxe GEMAPI a été instaurée en 2022. Elle permet de mener d'ambitieux travaux d'amélioration du fonctionnement de ses rivières et de ses zones humides. Elle aidera aussi financièrement et techniquement les propriétaires privés et publics des terrains qui jouxtent les cours d'eau.



Jean-Michel Teuillère, Vice-président à la transition écologique et Maire de St Bonnet les Tours de Merle

Quelques exemples d'actions concrètes à venir pour préserver notre eau

1. Entretien de la rivière : Les propriétaires privés et publics de terrains qui jouxtent la rivière, vont bénéficier gratuitement de travaux de coupe d'arbres, et de suppression des embâcles. Dans les années à venir, la totalité du territoire d'XVD sera concerné par cette action.



2. Inondation : Une étude et des travaux devraient être menés prochainement pour limiter les crues dans le village de « Chadiot » (Argentat/D).



3. Réduire l'impact du piétinement agricole en bord de cours d'eau : Aider financièrement et accompagner les agriculteurs à s'équiper de dispositifs permettant l'abreuvement de leur bétail (sans dégrader la qualité de l'eau).



4. Maronne
Favoriser la reproduction du saumon : Restauration des frayères à salmonidés dans le lit de la rivière



«Thomas Reyntier»

5. Étude des zones Humides de la Xaintrie. Ces dernières années d'immenses surfaces de marais ou de tourbières ont disparu. Il est primordial de faire un état des lieux de ces milieux qui sont autant de réservoirs d'eau et de filtres naturels.



6. Étude des polluants : c o m m e beaucoup de rivières, le Doustre accueille des polluants chimiques complexes d'origine humaine (non agricoles). Les causes de la présence de ces produits dans l'eau n'étant pas déterminée, il est nécessaire d'engager une étude. Une fois identifié, des actions seront mises en place pour traiter le problème.



Des acteurs de proximité pour coordonner les actions

Trois entités gèrent la mission de service public sur le territoire. Elles ont notamment pour rôle, de répondre à vos questions et de vous accompagner dans vos démarches.



Entente Bassin-versant de la Maronne (Chaigneraie Cantalienne et Pays de Salers)
Samuel BARNABÉ
04.71.40.58.07
s.barnabe@pays-salers.fr



SMDMCA
Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval
Florian LAFAGE
06.30.72.44.98
f.lafage@smdmca.fr
Bassins-versants de la Souvigne et de la Cère aval



Lionel DUFAU
06.84.27.72.28
l.dufau@smdmca.fr
Bassins-versants de la Dordogne, de la Maronne et petits affluents



Entente Bassin-versant du Doustre (Ventadour-Egletons-Monédières et Tulle Agglo)
en cours de recrutement

Tours de Merle

le village d'accueil restructuré



Avec plus de 25 000 visiteurs en 2022, les Tours de Merle deviennent un lieu incontournable du territoire. Ses atouts sont de taille : son histoire, son environnement et son cadre naturel. Un triptyque autour duquel une stratégie a été élaborée et qui offre une vision à 2035 du site. Parmi les nombreuses actions, la restructuration du village d'accueil, son point central. Explications.

Les Tours de Merle, une longue histoire

Si ses origines remontent au 11^{ème} siècle, le site des Tours de Merle ne bénéficie d'une protection que depuis 1927 en raison de son classement au titre des monuments historiques. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin avec la création prochaine par la Région Nouvelle-Aquitaine de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) « Tours de Merle et gorges de la Maronne » et faire dans les prochaines années des Tours de Merle un site classé par l'Etat au titre du paysage. Autant d'atouts que de contraintes spécifiques à respecter. « Les Tours relèvent de la compétence de la communauté de communes depuis janvier 2020 souligne France Chastaingt, Conseillère communautaire déléguée au tourisme. Nous avons donc en charge la gestion, l'entretien et l'aménagement du site. » Pour mener à bien ces missions, une équipe de 4 personnes engagées et passionnées, gère et anime le site de 12 hectares. »

Un potentiel à développer

« Lorsque nous avons repris la gestion, s'est naturellement posée la question de l'avenir du site. Et ses nombreux atouts nous ont amenés à bâtir une stratégie à horizon 2035 pour faire de ce lieu un site incontournable qui rayonnera par-delà les frontières du département. Cette étude a permis d'esquisser des constats et de nous projeter », poursuit France Chastaingt.

Dans un environnement patrimonial concurrentiel, l'expérience visiteur doit être revisitée et améliorée. Notre public, plutôt des familles, ne restait pas plus d'une heure ou deux. Il était donc nécessaire de repenser le lieu pour qu'il offre davantage de balades, d'animations, d'immersion dans une nature brute, photogénique du site, histoire du site...

Nous avons donc structuré notre vision autour de la forteresse, de sa nature et de son environnement en ouvrant le lieu à des partenariats et en repensant son fonctionnement autour de trois objectifs :

- Élargir les domaines de visites
- Préserver le patrimoine
- Respecter l'écrin de verdure



Village d'accueil

Les premières actions mises en place portent leurs fruits puisqu'en 2021, 20 500 visiteurs ont visité les Tours contre 25 000 l'an passé. Une progression que l'on doit aux animations variées mises en place (visite historique, thématique, visites flash, théâtre, balades, concerts, escape game, etc), au développement de la communication, au partenariat avec l'association de la Forêt au Jardin qui s'occupe de l'aménagement du jardin médiéval, ou encore avec le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) pour la préservation des chauve-souris ...»



France Chastaingt, Conseillère Communautaire déléguée à l'attractivité - Adjointe au Maire St Chamant

des marchés de travaux aura lieu en juin pour des travaux réalisés entre septembre 2023 jusqu'avril 2024. A l'issue des travaux, le visiteur sera accueilli, orienté et son parcours structuré. Ce projet est financé à 80 % par des aides européennes, la Région et le Département.

Au-delà de ce projet structurant, les Tours de Merle font l'objet, chaque année, d'investissement dans leur sécurisation et leur entretien. Le chantier du pont sur le monument historique vient de s'achever après 13 mois de fouilles et de travaux financés à 100% par l'Etat, la Région et le Département.

Le village pour mieux accueillir les visiteurs

Si la restructuration du village accueil n'était pas programmée immédiatement, les aides à son financement nous ont amenées à avancer cette étape. Concrètement, la Maison Esturgie accueillera la billetterie, la boutique, une exposition temporaire et un espace de stockage et de réserve. La grange, actuelle boutique deviendra un espace de médiation, d'exposition avec des vestiaires et un nouvel espace de stockage. Les sanitaires seront modernisés et agrandis. Enfin, l'équipe disposera de bureaux pour plus de facilités durant les périodes d'ouverture. L'attribution

70 animations programmées

Alors que le site a ouvert ses portes début avril, 70 animations sont programmées jusque fin septembre : en journée ou en soirée des jeux de pistes, des spectacles, des pièces de théâtre, des visites flash, en costumes ou nature qui feront découvrir les différents visages du site. Ce lieu si riche a aussi pour objectif d'être celui des habitants du territoire. Tous les élèves des écoles primaires s'y sont rendus et la journée de nettoyage des Tours par les bénévoles devient un rendez-vous incontournable. Car l'histoire des Tours est celle de tous.

Une biodiversité préservée

Pour fêter la journée de la biodiversité, dimanche 21 mai les Tours de Merle ont organisé une journée spéciale pour mettre à l'honneur la biodiversité de son site. Après une découverte de l'histoire des Tours de Merle, une randonnée était organisée pour découvrir la faune et la flore qui peuplent notre Xaintrie corrézienne.

Mais pourquoi mettre à l'honneur la biodiversité ?

La biodiversité désigne toutes les formes de vie sur Terre et les caractéristiques naturelles qu'elle présente.

Cette diversité représente autant les plantes, les animaux et les micro-

organismes que les différences génétiques qui existent à l'intérieur de chaque espèce.

Cependant, nous sommes dans une période où la biodiversité est de plus en plus mise en péril. Or la perte de cette biodiversité menace tout le monde. C'est pour cela que les Nations Unies ont décidé de proclamer le 22 mai comme journée internationale de diversité biologique.

L'équipe des Tours de Merle remercie chaleureusement les participants et les intervenants pour cette jolie journée, ainsi que tous ceux qui contribuent à la conservation du site et de sa nature environnante.



Déchets :

les 8 points à retenir

Action de ramassage des déchets



Daniel Grégoire, Vice-Président à l'environnement - Adjoint au Maire de St Bonnet Elvert

Le service déchets de la communauté de communes a connu ces derniers mois de nombreux changements : fermeture du centre de tri, réorganisation, mise en place d'actions de prévention, nouvelles consignes de tri, ... Pour faire le point, voici les 8 actualités essentielles à retenir.

1. De nouveaux horaires durant l'été à la déchetterie à Monceaux.

Les vacances d'été, réputées pour être une période d'activité intense en déchetterie, ont été choisies pour tester l'utilité d'ouverture élargie de la déchetterie intercommunale à Bondigoux. Ouverte en continue du 1er juin au 31 août de 8h30 à 17h du lundi au samedi, l'élargissement des créneaux d'ouverture durant la pause méridienne devrait permettre de fluidifier les flux.

2. Des opérations pour la collecte des déchets

La première semaine du mois de mai, le syndicat agricole FDSEA a organisé une grande campagne de collecte de bâches plastiques et de films d'enrubannage. Comme chaque année, la communauté de communes a été partenaire de l'opération. Ce sont 14 tonnes de films d'enrubannage et 1,8 T de films d'enfilage qui ont ainsi été collectés.

Toujours dans cet esprit collectif, le territoire a participé à la première action menée par la Département de la Corrèze pour lutter contre les dépôts sauvages. En tout, 1425 corréziens se sont réunis autour de 45 opérations lancées du 1er au 8 avril pour nettoyer le territoire. Des communes du territoire étaient parties prenantes telles que Saint-Bonnet-Elvert ou encore le Collège Simone-Veil, en partenariat avec Corrèze Environnement.

3**Succès pour les commandes de composteurs**

La communauté de communes vend depuis de longues années des composteurs individuels et assure leur promotion. Afin d'accélérer leur déploiement, le service prévention a décidé d'aller au plus près des habitants en organisant des permanences, depuis avril, dans les communes et sur les marchés d'Argentat et Saint-Privat. Il faut croire que cette initiative était attendue car en l'espace de trois semaines, ce sont près de 100 composteurs qui ont été vendus ! Mais ne vous inquiétez pas, la communauté de communes a été réapprovisionné en composteurs

individuels. Vous pouvez donc vous en procurer au centre technique intercommunal (le Claux à Argentat) ou vous rendre sur le stand de la communauté de communes (pour cela, consultez les affiches régulièrement diffusées vous indiquant les lieux et dates de présence du service prévention). Vous pouvez enfin en réserver au 05 55 28 96 50 ou par courriel : dechets@xantrie-val-dordogne.fr.

En outre, toutes les écoles et cantines du territoire ont été gracieusement dotées de composteurs par la communauté de communes.

4**Des autocollants « Stop Pub » à disposition**

Toujours dans l'optique de réduire nos déchets, l'intercommunalité a fait imprimer des « stop pub » que vous pouvez vous procurer à la communauté de communes ou dans vos mairies (qui seront réapprovisionnées si besoin est). N'hésitez donc pas à vous en procurer et à le coller sur votre boîte aux lettres !!!

5**Un nouveau broyeur est arrivé**

Un nouvel équipement est venu récemment compléter l'offre du service déchets. Prochainement installé dans les déchetteries, il permettra de broyer les branches. Le broyat pourra ainsi être mis à disposition gratuitement des habitants et des communes. Cette initiative permettra par ailleurs de réaliser des économies sur le traitement des déchets verts.

Une baisse de la quantité d'ordures ménagères incinérées

C'est une bonne nouvelle ! Depuis janvier 2023, l'application de l'extension des consignes de tri et la mise en place d'actions de prévention participent grandement à la réduction de la quantité d'ordures ménagères incinérées à Rosiers d'Egletons. Ainsi, si nous comparons sur une même période, la production d'ordures ménagères entre 2022 et 2023 (janvier à avril), le tonnage est passé de 1065 tonnes à 833, soit une baisse de près de 22 %. Ces efforts, poursuivons-les !!! Le tonnage des emballages, quant à lui est resté stable.

6**7****50 000 euros d'aide**

Au regard des actions conduites et du plan ambitieux de réduction des déchets adopté par la communauté de communes, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de lui accorder une aide de 50 000 €.

Cette aide bienvenue, récompense les actions engagées. Elle financera en particulier la politique biodéchets à travers l'acquisition de composteurs individuels et collectifs, la diffusion de supports de communication ou encore les moyens pour assurer l'animation du dispositif.

8**La tarification incitative votée au dernier Conseil Communautaire**

C'est un sujet complexe largement débattu qui a de nouveau été mis à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 13 avril 2023 : la mise en place de la tarification incitative. A cette occasion, le principe d'instauration de la tarification incitative par point d'apport volontaire généralisé a de nouveau été soumis au vote et adopté.

Partant de cette volonté, les consultations pour l'acquisition des colonnes et des véhicules ont été lancées. En parallèle, un travail de sensibilisation et d'information est engagé pour un projet qui ne verra le jour pas avant 2025.

Petite enfance

accueillir et coordonner pour répondre aux besoins



Atelier parents-enfants



Christian Pair, conseiller délégué à la jeunesse et Maire de Saint-Martin-la-Méanne

Notre territoire est dynamique et accueille en permanence de nouveaux habitants toujours plus nombreux. Pour répondre à la demande tout en garantissant un service de qualité, le service petite enfance animé par Gaëlle Tual revient sur les nombreuses actions mises en place. Explications.

Son arrivée en janvier 2022 était attendue. « Il m'a fallu quelques mois pour bien comprendre le fonctionnement du service, les attentes des usagers et pour prendre contact avec les acteurs du secteur », confie Gaëlle qui a rapidement pris ses marques et poursuivi le travail de sa collègue. Ainsi, le relais a été assuré sans

grand bouleversement mais avec une continuité du service. Son poste est pour 50% sur l'animation du Relais petite enfance et pour 50% sur la micro-crèche.

Un lieu de rencontre entre les acteurs

Le Relais Petite Enfance est un lieu de rencontre des assistantes maternelles. « Souvent isolées dans leur activité et sur le volet administratif, nous les accompagnons, confie Gaëlle qui regroupe dans cette structure 25 assistantes maternelles pour un total de 82 places d'accueil. « Le relais est bien identifié sur le territoire. Les habitants me contactent souvent pour une demande en micro-crèche.

Le nombre de places étant limité, je leur transmets les coordonnées des assistantes maternelles ».

Des ateliers de proximité

Le relais, c'est aussi des rencontres tous les mardis matin sur Argentat de 9h30 à 11h et sur les mêmes horaires le jeudi à Saint-Privat. « Je propose des activités d'éveil : modelage, motricité fine... et autres en fonction des besoins. À cette occasion, nous recevons les enfants accueillis chez les assistantes maternelles et des enfants accompagnés de leurs parents. Sur Argentat, 14 à 15 enfants, 5 assistantes maternelles et des parents y participent chaque mardi et sur St Privat en moyenne 5 enfants, 3 assistantes maternelles et un parent. En parallèle, je propose des intervenants qui animent des ateliers : éveil corporel, éveil musicale, atelier modelage, etc ».

Des rencontres à l'initiative des parents

Toujours dans ce domaine, des actions RAEP (accueil d'accompagnement à la parentalité) sont proposées. Financées par la CAF, la MSA et le CIAS elles regroupent des parents et permet l'organisation de rencontres. « L'an passé, nous nous sommes rencontrés 4 fois en comité de pilotage pour organiser 12 ateliers parents-enfants (musical, corporel, sorties familiales, sorties nature à la découverte du biotope local, lecture de contes de printemps, bricolage, cirque, danse portage, etc. Les cafés parents ont permis à 20 familles de se rencontrer en soirée. Mais ce format ne sera pas reconduit, les horaires ne répondant pas à la demande

des parents. Ces actions ont regroupé 39 parents, 112 enfants et 188 participants : de bons résultats qui montrent l'intérêt de ces actions de proximité.

Au second semestre, à Argentat le 19 novembre une grande journée autour de la parentalité sera organisée.

Susciter des vocations

Enfin, Gaëlle a pour mission de sensibiliser au métier d'assistante maternelle pour susciter des vocations et d'accompagner les installations. « Avec l'arrivée de la nouvelle convention collective, parfois complexe à comprendre, nous avons mis en place une soirée d'information, ainsi que deux formations sur le thème de la nutrition, en partenariat avec l'IREPS de Nouvelle Aquitaine. Un gros travail conjoint des RPE du territoire a porté sur la rédaction de contrats-types mis à disposition de parents et assistantes maternelles. Le 15 juin vient d'avoir lieu une soirée sur le métier autour du témoignage de 4 assistantes maternelle en présence d'élus. Nous poursuivrons ces activités en 2023 et d'autres pour répondre aux besoins du territoire.

« Car une politique d'accueil, notamment pour l'enfance, est une condition fondamentale pour l'avenir de nos territoires, confie Christian Pair, Conseiller délégué à la jeunesse. Et pour atteindre notre objectif de qualité, il nous faut des compétences. Gaëlle fait preuve de dynamisme et d'efficacité dans ce domaine ».

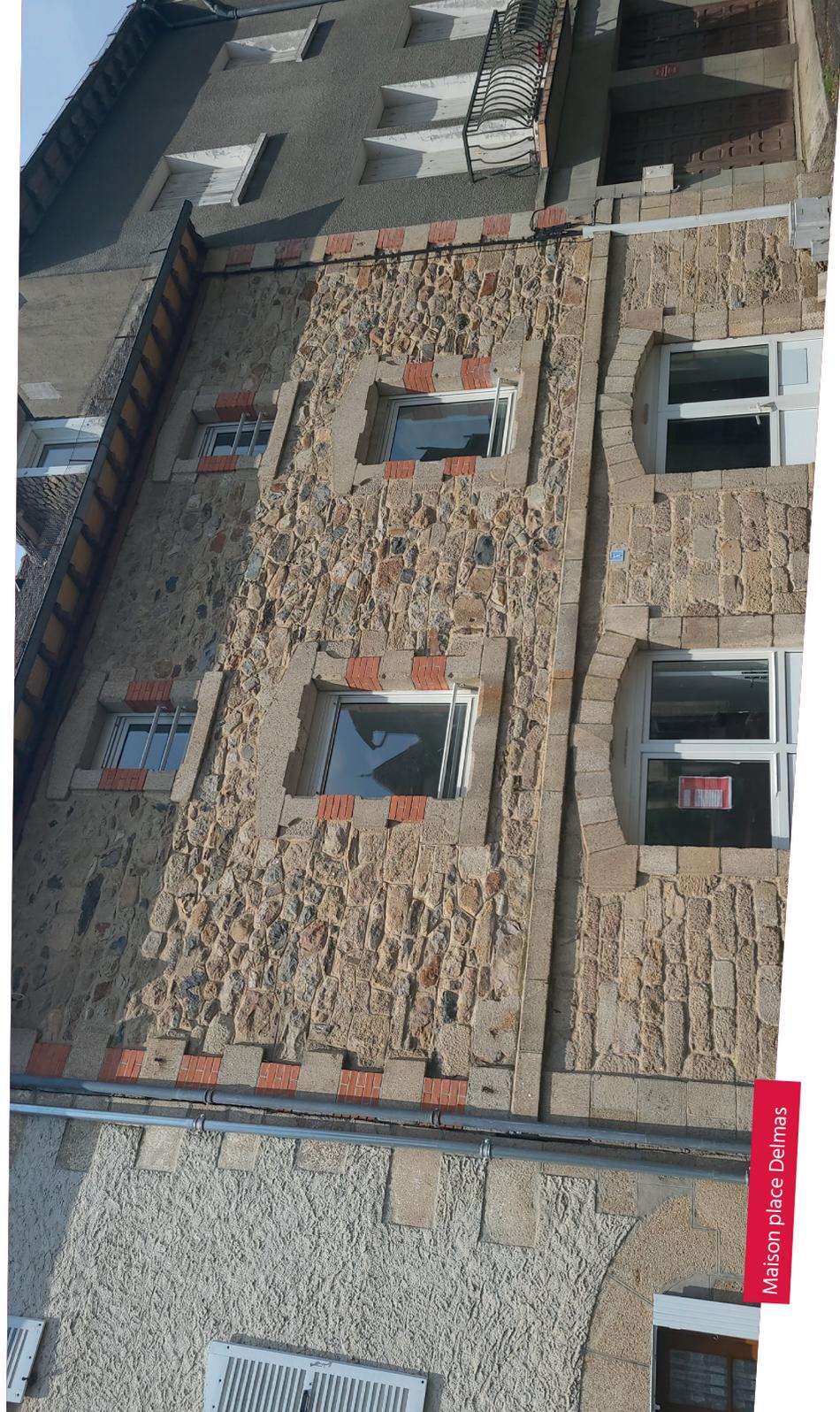
Contact

Relais Petite Enfance Xaintrie Val Dordogne
16 rue Amédée Muzac
19400 Argentat-sur-Dordogne
Tél : 06 31 18 04 81 / 05 55 46 20 56
mails : gaelle.tual@xaintrie-val-dordogne.fr /
rpe@xaintrie-val-dordogne.fr



Habitat inclusif

La maison place Delmas accueille 5 colocataires



Maison place Delmas

C'est un projet né du besoin pour le territoire de proposer aux personnes âgées et handicapées un espace transitoire avant un retour à l'autonomie ou l'admission en maison de retraite. Un concept innovant et familial où le partage est la valeur forte. Rencontre avec Laetitia Fache, Directrice Adjointe d'ADEF Résidences, qui nous ouvre les portes de la Maison place Delmas.

Pouvez-vous nous présenter votre projet ?

Né avant la période du Covid, le projet consiste en l'accueil de 5 personnes, soit âgées, soit atteinte d'une forme de handicap. Chacune disposera d'une chambre avec salle de bain dans la maison Delmas entièrement rénovée. Pour animer le lieu et permettre à chaque habitant de trouver sa place, une coordinatrice vie sociale aura pour mission d'être facilitatrice de vie.

Qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?

C'est une forme d'accompagnement plus léger qu'en établissement médico-social qui permet de rompre l'isolement en partageant des moments de vie, en favorisant les échanges, les transmissions des savoirs et des compétences. Véritable demande sur le territoire, le dispositif permet aux personnes âgées de trouver une étape supplémentaire avant une entrée en EHPAD ou, pour une personne atteinte de handicap, une étape après un foyer occupationnel ou l'IME vers plus d'autonomie.

Autrement dit, elle organisera des réunions de maison pour favoriser le projet de vie sociale écrit par les usagers : repas, courses, lien avec les acteurs locaux (infirmières, activités culturelles acteurs de la santé...)... l'animatrice devra permettre un équilibre à la fois dans la maison et à l'extérieur. Car c'est tout l'intérêt du projet, la Maison Place Delmas se situe en plein cœur de ville d'Argentat, permettant aux usagers de tisser des liens avec l'extérieur et des interactions avec la population. Ce projet est inclusif jusque dans sa conception puisque pour la rénovation, seuls des artisans locaux

ont été sollicités. La Maison Place Delmas appartenait à XVD et le projet a été réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes.

Vous prévoyez une ouverture en septembre. Pouvez-vous expliquer ?

Si une première journée portes ouvertes a été organisée le 26 juin, il est possible sur appel, de venir visiter le lieu. À ce jour, deux personnes sont intéressées mais nous prenons le temps et surtout laissons le temps nécessaire aux futurs co-locataires de prendre leur décision. Un dossier d'inscription est à compléter. Puis à travers différents entretiens nous échangeons sur les besoins et présentons les différentes aides mobilisables.

Et déjà un autre projet sur le même modèle se dessine à Servières le Château pour une ouverture au 1^{er} semestre 2024 autour de T2 plutôt que de chambres.

Et Laetitia Fache de conclure que ce lieu est une étape, un sas qui permet à l'usager de se rapprocher de l'étape suivante en douceur et bienveillance.

Renseignements :

**La Maison du Douglas / Maison d'accueil spécialisée
Le bourg / 19430 Mercoeur / 05 55 91 48 48 / mail :
laetitia.fache@adefresidences.com**

AMÉLIORONS VOTRE HABITAT

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne

Bénéficiez d'**AIDES** pour
RÉHABILITER votre **LOGEMENT**

05 55 20 58 65

opah-xaintrie@soliha.fr

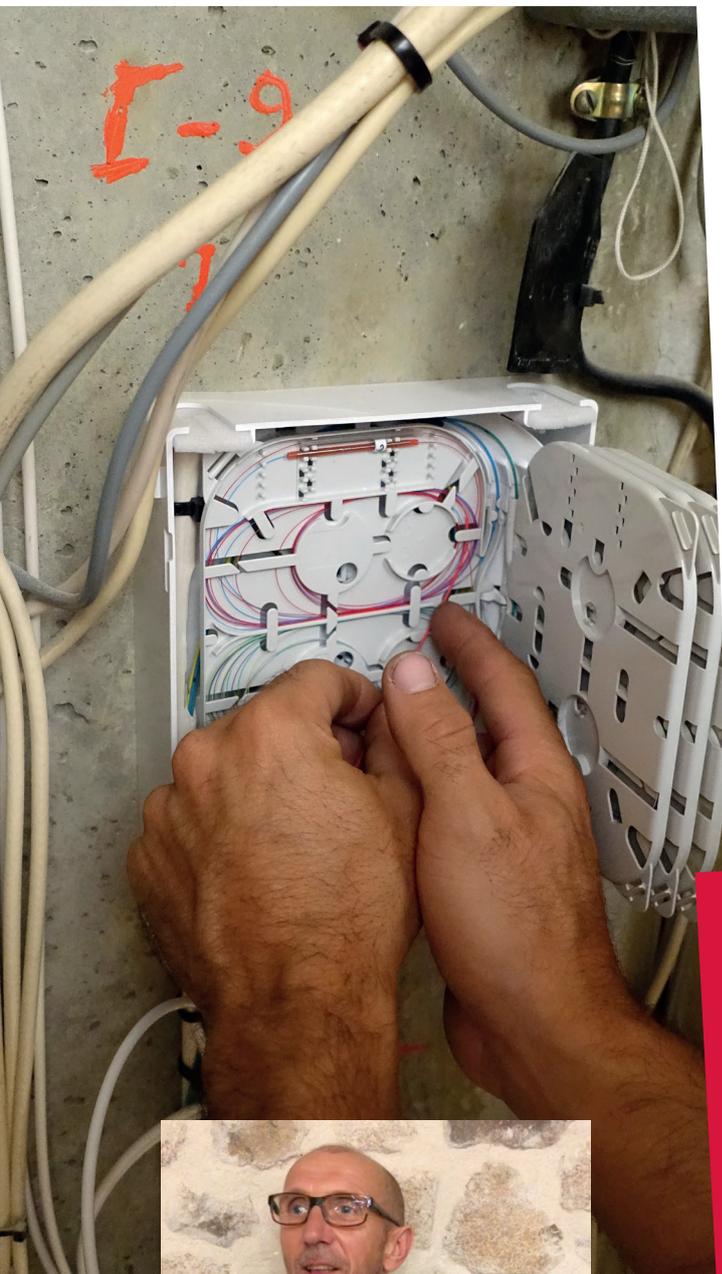
PERMANENCE PUBLIQUE LE 1^{er} VENDREDI DE CHAQUE MOIS à Argentat-sur-Dordogne ou à Saint-Privat



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



Vers une fin du réseau cuivre en 2026 !



Philippe Moulin, Conseiller
communautaire délégué au
numérique- Adjoint au Maire de St
Privat

La fermeture du réseau cuivre en janvier 2026 est une étape importante qui aura de nombreuses conséquences. On vous en explique les tenants et les aboutissants.

Alors que 30% des habitants du territoire de communauté de communes sont passés à la fibre, il reste encore 70% des usagers qui utilisent les réseaux de cuivre. Or, fin janvier 2026, l'offre disparaîtra sur le territoire. La fermeture du réseau cuivre sera même à une échéance plus proche pour certaines communes.

2 communes* sont ainsi concernées par la fermeture commerciale en janvier 2024 et une fermeture technique en janvier 2025. Ce sont ensuite 11 communes** qui seront concernées par la fermeture commerciale en novembre 2024 puis technique en novembre 2025.

Il convient donc de se préparer dès maintenant pour pouvoir conserver les services de téléphonie, d'internet et de télévision. Problème : il semblerait que très peu d'habitants soient au fait de cette échéance...

Anticiper avant tout

« Afin de ne pas se retrouver sans moyen de communication, nous vous conseillons d'anticiper », explique Philippe Moulin, conseiller communautaire délégué au numérique. Et pour cela, les services du Département de la Corrèze peuvent venir à vous pour vous présenter les solutions et répondre aux questions légitimes.

« Il faut savoir que les tarifs fibres ne sont pas plus élevés que ceux de l'ADSL. A partir de 30 € par mois, il est désormais possible de souscrire une offre globale. Les frais de raccordement, d'un montant de 350 €, sont entièrement pris en charge pour le moment, mais cela pourrait ne pas durer. Enfin, la fibre offre un débit de 60 Méga en lieu et place des 13 Méga proposés par l'ADSL et une constance vérifiée dans les débits. »

Qu'on se rassure : l'offre fibre peut être prise en fonction des besoins : téléphone, internet, tv (avec un vaste choix de programmes). Rien n'est imposé et les abonnements peuvent être modifiés en fonction de l'évolution des besoins.

Pour en savoir plus : Service dédié la cellule THD / Tel : 05 55 93 70 19 / Ce service répondra à toutes vos questions.

* Bagnac-le-Haut et Darzac

** Albussac, Auriac, Forgès, Hauteffage, Reygade, St Bonneet-Elvert, St Geniez-ô-Merles, St Martial-Entraygues, St Martin de la Méanne, St Sylvain et Servièrre.

RDV à la médiathèque

Exposition photographique «Quand j'ouvre les yeux, je rêve», du 24 juin au 26 août.

Le fil conducteur est d'illustrer le fait que, lorsque l'on prend le temps de regarder on peut déceler autre chose que ce qui apparaît au premier regard, et découvrir un aspect onirique ou poétique.

Collectif 10/19 : regroupe 10 photographes passionnés qui partagent l'envie d'explorer le monde qui nous entoure sous des points de vue personnels et à travers une démarche photographique artistique.

Zina AMIRAT-LEMIERE, Laurent BEAUDIC, Maryse BAY DUMONT, Stéphane COMMO, Laurent EMERY, Jean-François GORNET, Philippe LAMBERT, Lionel PLANES, Marie SUEUR, Franco VUECH.

Heure du conte, avec Josette Ramon le mercredi 5 juillet à 16h. Enfants de 3 à 10 ans. Sur inscription. Gratuit.

Ateliers-jeux partagés, parents-enfants les 22 juillet et 31 août à 10h, sur inscription. Gratuit.

Fresque de Lady M. Lady M, artiste plasticienne, réalise du 18 au 21 juillet une fresque à la médiathèque dans le cadre du festival « Histoires de Passages » et la présente au public le 22 juillet à 10h.

Renseignements : mediatheque.xaintrie-val-dordogne.fr ou 05-55-91-90-11

Événements soutenus par la Communauté de communes

Festiv'Arts en Xaintrie Concerts

TRIO VERTICE : alto, piano et chant

29 juillet à 20h, Eglise de Bassignac-le-Haut

30 juillet à 18h, Abbatale de Beaulieu / Dordogne

TRIO JP. DAROUX : dîner-concert JAZZ

04 août à 19h, salle polyvalente de Bassignac-le-Ht

DUO ARAËLLE, musique celte et folk

25 août à 18h, Eglise de Sexcles

26 août à 18h, Eglise de Saint-Sylvain

Événement soutenu par la Communauté de communes

**Festival Histoires de Passages «La vie végétale »,
les 21 et 22 juillet**

Déambulation collective et festive pour découvrir créations, savoirs et savoir-faire à travers culture et nature.

Plus de 20 animations gratuites seront proposées le vendredi 21 après-midi et soirée à Saint-Chamant, le samedi matin 22 à Argentat-sur-Dordogne et l'après-midi et soirée à Servières-le-Château.
Programme en ligne sur nuage-vert.com

Culture

« C'est ma tournée , concerts

Le lundi 10 juillet (20h30) à Saint-Julien-aux-Bois au parc de la salle polyvalente avec le groupe Malaka. Gratuit.

Malaka est constitué de deux sœurs, Sacha et Laurina qui baignent depuis leur enfance dans la musique. Elles ont gagné le premier prix du tremplin Pulsations de Clermont-Ferrand. Avec guitare et voix elles proposent une musique folk et soul. Restauration sur place.

Le jeudi 20 juillet (21h) à Argentat au parc Jean Saintangel avec l'artiste Petite Gueule. Gratuit

Entre chanson et rap, entre piano et machines, Petite Gueule slamme, chante et rappe. Son talent de pianiste a conquis le jury du concours The Artist, sur France 2, où elle est arrivée deuxième en 2021. Restauration sur place.

Festival de la Luzège

La Chapelle-Saint-Géraud, le dimanche 6 août à 19h30 au pré devant la grange Delsol.

Représentation théâtrale du « Petit Prince » de Saint-Exupéry (40 min). Tout public à partir de 5 ans.

Accompagnée d'un comédien-pianiste, une actrice incarne Saint-Exupéry et conte le voyage du Petit Prince à travers l'univers, sa rencontre avec d'autres mondes et le nôtre. Un conte musical sur l'amitié, l'amour, la vie, pour apprendre à apprivoiser l'autre.

Suivi à 21h de « Cabaret 2023 » (40 min), ambiance de dîner-spectacle à la découverte d'un concours de talent endiablé. Laissez-vous émerveiller par des hommes et des femmes plus extraordinaires les uns que les autres. Le concours de talent sera présenté par un duo improbable et charismatique.

Réservation recommandée au 06-12-40-05-94 ou en ligne: laluzège.fr

Les deux spectacles font partie d'une même soirée avec entracte. Gratuit





L'INTERCO, ÇA SERT À RIEN ?



PAS SI SÛR...

Scannez-moi pour découvrir la vidéo !